Rapport de responsabilité sociale

2017–2018

Fondée en 1990 lors de la fusion de trois firmes d'ingénierie québécoises établies depuis plus de 30 ans.

34 bureaux
d'un océan à l'autre

Plus de
1 800
employés

Niveau Platine
des 100 plus grands projets d'infrastructures au Canada

Mot du président **2** / À propos de CIMA+ **4** / À propos de ce rapport **5** / Vision et politique **6** / Gestion des aspects matériels **7** / Emploi **8** / Formation et éducation **9** / Santé et sécurité au travail **10** / Lutte contre la corruption **12** / Diversité et égalité des chances **14** / Réduction de l'impact environnemental **15** / Valeur économique directe créée et distribuée **16** / Contribution au développement économique des collectivités **17** / Bâtiment **18** / Énergie **21** / Infrastructures **22** / Environnement **25** / Industrie **26** / Transport **26** / Tableau de bord en développement durable **28**

190416_Rapport-RSE-DD_v15.indd

CIMA+ est aujourd'hui l'une des plus grandes firmes privées de génie-conseil au Canada et de ce fait, nous avons une responsabilité sociale, économique et environnementale auprès de nos employés, de nos clients et des collectivités.

Mot du président

Vers une meilleure intégration du développement durable dans notre modèle d'affaires

Afin de se doter d'une approche managériale en développement durable, comme le requiert le *Global Reporting Initiative* (GRI v4), la norme la plus élevée en matière de reddition de compte à l'échelle internationale, il était important de mieux comprendre la place qu'occupe le développement durable dans les attentes des clients, et les services d'ingénierie, tant chez CIMA+ qu'à l'échelle nationale et internationale. En 2018, pour donner suite à ce diagnostic, nous avons élaboré une stratégie constituée de 10 initiatives visant à rehausser son intégration dans nos opérations, nos services et les collectivités au sein desquelles nous menons nos activités. Un nouveau comité portant spécifiquement sur l'ingénierie durable a été créé avec des représentants de tous les secteurs afin de soutenir et d'uniformiser l'intégration du développement durable et d'élargir l'éventail des services que nous offrons dans ce domaine.

Pour témoigner de notre culture d'entreprise axée notamment sur l'excellence et la responsabilité sociale, notre identité visuelle a été revue en 2018. Offrir l'excellence est la clé pour créer des partenariats à long terme avec nos clients et demeurer à l'avant-garde d'une industrie comme la nôtre. Quant à la responsabilité sociale, il s'agit d'une valeur qui a été formellement intégrée dans notre modèle d'affaires en 2011, et qui fait aujourd'hui l'objet d'une stratégie touchant les services offerts aux clients ainsi que les opérations de nos bureaux.

Un solide moteur économique

En 2017-2018, nous avons réalisé un chiffre d'affaires de 251 millions de dollars, consolidé notre présence dans nos principaux champs d'expertise, et poursuivi notre plan de croissance, notamment par l'acquisition de deux firmes albertaines, BSEI et KFR Engineering, respectivement actives en génie municipal et en génie du bâtiment. Afin de veiller à la durabilité de CIMA+, il importe d'assurer la santé financière de la firme et d'avoir des employés mobilisés et motivés, dont les connaissances sont à la fine pointe des technologies. Pour atteindre de tels objectifs dans un monde en continuelle évolution, plusieurs initiatives ont été mises en œuvre :

> Au cours des deux dernières années, des investissements importants ont été consacrés à la modernisation de nos différents outils, technologies et processus, dans un contexte de virage numérique.

> Une stratégie Innovation a été lancée en 2018, avec le déploiement d'un réseau d'ambassadeurs qui veille à la diffusion des innovations, ainsi qu'un réseau de veille pour demeurer à l'affût des technologies, processus et produits émergents.

> Un programme rigoureux de formation des employés et des gestionnaires a été mis en place en vue de l'obtention et du maintien de la certification ISO 9001-2015.

Un impact social positif

Redonner aux collectivités où se déroulent nos activités a toujours fait partie de nos valeurs. Grâce à la générosité de nos employés, CIMA+ a été en mesure de remettre la somme de 348 000 $ à divers organismes, dont principalement Centraide et la Fondation Charles-Bruneau, et de faire des dons sous la forme de services d'ingénierie à l'Institut Pacifique.

Depuis près de vingt ans, CIMA+ maintient son classement parmi les meilleurs employeurs au Canada, et est la seule firme de génie-conseil à avoir figuré au niveau Platine au cours des trois dernières années. Puisque ce sont les employés qui participent à ce sondage AON, le classement obtenu en dit long sur le degré de mobilisation du personnel. Partager notre succès avec nos employés fait donc sens. Grâce au plan de participation, 52 % de notre personnel détient des parts dans l'organisation et bénéficie des mêmes rendements que les associés et associés délégués.

Plusieurs aspects matériels touchant nos employés sont considérés dans ce rapport, comme la formation, la diversité, l'emploi et la santé et la sécurité.

Le nombre d'employés a augmenté de 27 % en deux ans, et la diversité et la formation demeurent des aspects matériels importants pour attirer et fidéliser nos gens. 2018 a vu l'arrivée de deux nouvelles vice-présidentes, portant à trois le nombre de femmes membres du comité de direction. Par ailleurs, des mesures spécifiques ont été prises afin de mieux promouvoir la diversité dans nos efforts de recrutement. Plusieurs programmes de perfectionnement ont été offerts aux employés afin de préparer la relève et de former les gestionnaires. Au cours de la prochaine année, des activités de formation sur le développement durable sont prévues pour sensibiliser davantage l'ensemble des employés sur cette question, et pour rehausser les compétences de nos chargés de projet et dirigeants sur l'ingénierie durable.

Au chapitre de la santé et de la sécurité au travail, 2017 est l'année où le plus grand nombre de passé-proche a été déclaré, ce qui permet de mieux contrôler certains dangers auxquels nos employés sont exposés. Plusieurs campagnes de communication ont été mises en œuvre en 2018, afin de poursuivre la sensibilisation des employés, un enjeu qui demeure prioritaire, tout comme l'analyse des risques liés aux projets. Afin de faciliter la réalisation des plans de sécurité, une nouvelle technologie numérique est en voie d'être implantée.

Des efforts concertés en matière environnementale

CIMA+ a mis en place une mesure afin que tous les bureaux soient systématiquement évalués dans le cadre de l'obtention d'une certification LEED-Aménagements intérieurs (CI), lors de la négociation d'un bail. Le bureau de Montréal, notre plus grand espace locatif, a été certifié LEED-CI v1.0 en 2017, et le bureau de Laval est en voie d'obtenir une certification plus rigoureuse (LEED-CI v4). L'installation de bornes de recharge électrique s'est poursuivie et la flotte de véhicules de service vieillissants dans la région métropolitaine de Montréal a été remplacée par des modèles électriques.

Une entreprise responsable doit veiller à offrir à ses clients des solutions qui intègrent le développement durable. Plusieurs projets ont d'ailleurs remporté des prix d'excellence au cours de la période couverte par ce rapport, notamment grâce à leur contribution au développement durable, comme le réaménagement de la rue Jacques-Cartier à Gatineau, le barrage Hydroélectrique Saint-Joachim, et l'outil de migration en ligne TEMPUS.

Nous continuons de progresser vers une plus grande maturité en matière de responsabilité sociale et de développement durable. Je suis fier de constater les avancées que notre firme a réalisées au cours des deux dernières années et je crois fermement que 2019 sera une année marquante vers une plus grande maitrise et intégration de ces enjeux dans tous les aspects de notre organisation.

François Plourde, ing.
Président et chef de la direction

À propos de CIMA+

Fondée en 1990 lors de la fusion de trois firmes d'ingénierie québécoises établies depuis plus de 30 ans, CIMA+ est aujourd'hui l'une des plus grandes sociétés de génie-conseil privées au Canada avec 1 880 employés[1] répartis dans 34 bureaux d'un océan à l'autre.

Ce rapport couvre uniquement les activités canadiennes de CIMA+ et des entreprises affiliées qui ont généré des revenus totalisant plus de 251 millions de dollars au 31 janvier 2018. Les activités de CIMA International, lesquelles représentent 12,7 millions de dollars (ou 4,7 % des revenus consolidés) sont exclues.

Notre mission est d'être un véritable partenaire d'affaires pour nos clients, plutôt qu'un simple fournisseur de services. Notre structure organisationnelle est notamment constituée de 262 associés et associés délégués au Canada, soit 14 % de notre main-d'œuvre canadienne qui est investie d'un pouvoir décisionnel. Ce ratio d'un dirigeant pour six employés permet d'assurer un encadrement efficace et le bon déroulement des projets au quotidien. Notre structure favorise l'établissement de relations à long terme avec les clients, fondées sur l'excellence et le travail d'équipe, et soutenues par des valeurs d'éthique et de développement durable.

CIMA+ offre une gamme complète de services en génie-conseil dans les domaines du transport, des infrastructures municipales, de l'énergie, du bâtiment, de l'industrie, et des systèmes de communications, ainsi qu'un vaste éventail de services complémentaires, notamment en gestion de projet, en environnement, et en géomatique. Notre clientèle compte des ministères et organismes à l'échelle provinciale et fédérale, des villes et municipalités, des organisations parapubliques dans les domaines de la santé, de l'éducation, du transport, de l'énergie, et des infrastructures, ainsi que des entreprises privées d'envergure dans des industries comme les ressources naturelles, l'énergie, et la construction.

[1] L'utilisation du mot « employés » inclut les associés, les associés délégués, et les salariés occupant un poste permanent ou temporaire. À moins d'indication contraire, les données sont calculées au 31 janvier 2018.

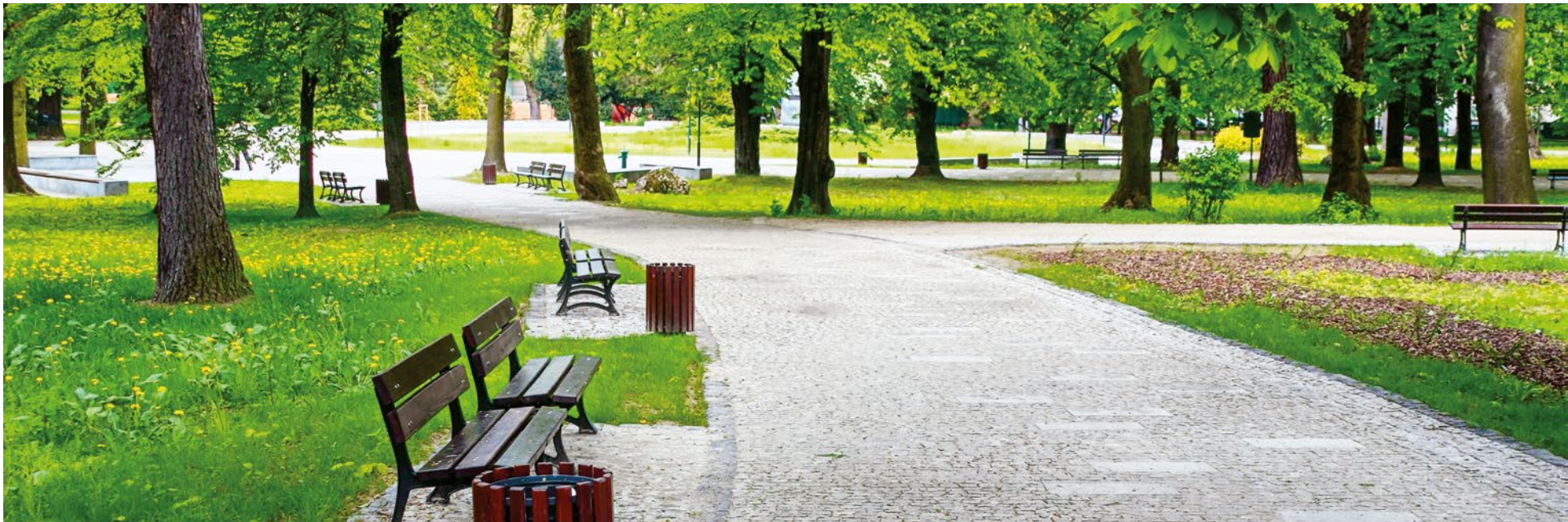

À propos de ce rapport

Ce rapport de responsabilité sociale d'entreprise constitue le troisième exercice de reddition de compte publié par CIMA+ depuis 2014. Afin que la communication sur le développement durable soit crédible pour nos parties prenantes, ce rapport est guidé par le *Global Reporting Initiative* (GRI), la norme internationale la plus rigoureuse en matière de développement durable. Le tableau de bord à la fin de ce document présente les éléments d'information obligatoires et ceux portant sur les aspects matériels.

Portée du rapport

Ce rapport présente la performance environnementale, économique et sociale de CIMA+ pour l'exercice financier s'échelonnant du 1er février 2017 au 31 janvier 2018 (dans certains cas, l'année civile 2017 est utilisée). Les données présentées couvrent toutes les filiales actives de CIMA+ au Canada, soit :

> CIMA+ s.e.n.c.

> CIMA Canada inc.

> CIMA Info inc.

> CIMA Geomatics and Land Surveying Inc.

> CIMA Construction inc.

CIMA International est exclue en raison du faible pourcentage des revenus consolidés du groupe, soit 4,7%. (Indicateur G4-17)

Cueillette de données

Les données proviennent des systèmes de données des services des finances et des ressources humaines de la firme. Un comité formé de membres des services des finances, des ressources humaines, de la santé, sécurité et de l'environnement, et du développement durable s'est doté d'un cadre rigoureux de collecte de données afin que celles-ci soient fiables, exactes et comparables année après année. Une mention est apportée lorsque l'information fournie n'atteint pas les exigences établies par le GRI, que ce soit en raison de certaines limites dans la disponibilité des données, ou de l'absence d'une stratégie de gestion sur certains aspects qui font l'objet d'une divulgation dans ce rapport.

Vérification indépendante

Aucune vérification indépendante n'a été effectuée, puisque nous avons utilisé les mêmes indicateurs de performance que dans le rapport portant sur la période 2015-2016 ; la firme indépendante, PwC a fourni à CIMA+ une assurance limitée relativement aux indicateurs de performance utilisés pour cinq aspects matériels.

Global Reporting Initiative™

Vision et politique

Nos activités ont des impacts économiques, sociaux et environnementaux significatifs. CIMA+ est déterminée à devenir un leader dans le développement de projets innovants qui répondent aux besoins de nos partenaires d'affaires et qui contribuent positivement aux collectivités locales, tout en minimisant les impacts environnementaux.

Cet engagement a vu le jour en 2011 par l'entremise d'une politique sur le développement durable et l'intégration du développement durable dans nos valeurs d'entreprise en 2012.

Afin que notre vision devienne une réalité, nous veillons à mettre en œuvre des initiatives autour des quatre pôles d'intervention suivants :

> Intégrer une expertise en développement durable au sein de nos secteurs d'activité pour atteindre et dépasser les attentes de nos partenaires d'affaires, sur les plans environnementaux, sociaux et économiques ;

> Réduire les impacts environnementaux de nos activités par l'utilisation efficace et durable des ressources ;

> Être un employeur exemplaire, en offrant à notre personnel la possibilité de se développer et de s'épanouir dans des conditions de travail et de sécurité optimales, et en intégrant nos employés au cœur de notre démarche de développement durable ;

> Favoriser la contribution positive de CIMA+ à la société, par la prise en compte des impacts de nos projets sur les collectivités au sein desquelles nous menons nos activités et en nous engageant dans le soutien d'organismes à caractère social ou environnemental.

L'application de la politique de développement durable chez CIMA+ relève de la responsabilité de chacun des membres de son personnel. Le suivi de la mise en œuvre de cette politique se fait de manière transparente par la publication d'un rapport de RSE bisannuel.

Gestion des aspects matériels

Depuis le premier rapport de responsabilité sociale, CIMA+ divulgue sa performance relativement à six aspects « matériels ». La matérialité est un terme issu du domaine de l'audit comptable, qui vise à sélectionner les enjeux de développement durable (appelés « aspects matériels ») qui sont susceptibles d'avoir un impact significatif sur la pérennité de la firme et de l'industrie.

Sélection des indicateurs

Un indicateur défini par le *Global Reporting Initiative* est utilisé pour mesurer la performance sur chacun des six aspects matériels, soient :

> **Emploi** (G4-LA2)

> **Formation et éducation** (G4-LA 9)

> **Santé et sécurité au travail** (G4-LA 6)

> **Lutte contre la corruption** (G4-SO 4)

> **Diversité et égalité des chances** (G4-LA 12)

> **Valeur économique directe créée et distribuée** (G4-EC1)

Quelques réalisations dans nos différents champs d'expertise sont présentées pour faire état de notre contribution au développement des collectivités. Finalement, nous présentons aussi certaines initiatives récentes mises en place pour réduire l'impact environnemental associé à nos activités.

Établissement d'un diagnostic

En 2016, un sondage a été mené auprès d'un échantillon de nos principaux clients. Les résultats ont révélé qu'ils souhaitaient recevoir systématiquement des solutions alignées sur le développement durable. Cette même initiative était classée deuxième sur 14, par un échantillon de 600 employés. Forte de ce résultat, en 2017, CIMA+ retenait les services de PwC pour obtenir un diagnostic relativement aux aspects suivants :

> Obtenir de l'information sur les attentes et préoccupations des principaux clients, à court terme et sur un horizon de trois ans

> Se comparer aux autres firmes d'ingénierie, incluant celles qui sont reconnues comme des leaders du développement durable à l'échelle internationale

> Comprendre comment le développement durable est intégré dans chacun des secteurs de pratique, tant actuellement que potentiellement

Par la suite, une stratégie regroupant 10 initiatives a été développée autour de trois piliers d'intervention, dans le but de :

> Documenter et consolider les services de développement durable à travers les différents champs d'expertise de la firme

> Intensifier notre engagement en tant que firme socialement responsable, afin de mieux contribuer au développement des collectivités

> Assurer l'excellence opérationnelle en matière de développement durable

En 2018, un comité sur l'Ingénierie durable a été mis en place avec des champions pour représenter chacun des secteurs, dans toutes les régions où CIMA+ est présente. Une première formation leur a été dispensée, ainsi qu'aux membres du comité Innovation et de son réseau d'ambassadeurs, le développement durable pouvant être lié à des innovations, tant en matière d'avancées technologiques que d'amélioration des processus et des modèles d'affaires. Au cours de la prochaine année, deux types de formation seront développés : un webinaire destiné à l'ensemble des employés, et des ateliers pour les dirigeants, les chargés de projet et les employés qui doivent maitriser les applications du développement durable dans le cadre de notre prestation de services.

Emploi

Depuis près de deux décennies, un sondage sur la satisfaction au travail est complété par les employés et les associés annuellement.

Ce sondage anonyme, administré par la firme AON, s'adresse à des employeurs partout au Canada. Année après année, nos employés classent CIMA+ parmi les « Employeurs de choix au Canada ». De plus, CIMA+ est la seule firme à avoir maintenu le niveau Platine pendant trois années consécutives, ce qui est associé au plus haut niveau de mobilisation, soit 77 % en 2017, et 80 % en 2018. Les résultats des sondages sont ensuite analysés de manière granulaire, afin de déterminer les forces à cultiver et les zones de développement, et de mettre en œuvre des initiatives correspondantes aux zones d'amélioration.

Au cours des dernières années, la priorité a été mise sur l'élaboration de programmes de formation répondant aux attentes formulées par les employés dans le sondage AON (voir la section Formation). Un autre message éloquent évoquait l'insatisfaction des employés quant à leur rémunération. Nos analyses des données internes et de marché ont démontré qu'ils n'avaient pas entièrement tort. En fait, plusieurs groupes dans l'organisation connaissaient des retards par rapport au marché. Au cours de la dernière année, certains ajustements ont été apportés et ont eu un impact positif puisqu'on note une amélioration d'un point quant au niveau de satisfaction relative à la rémunération en 2018.

Finalement, afin de mieux répondre aux besoins des employés, en leur offrant davantage de services à valeur ajoutée, il était impératif de mettre en place un système d'information (SIRH) pour la gestion automatisée et optimisée des ressources humaines. Le système a été déployé en octobre 2018.

AON®

EMPLOYEUR DE CHOIX

PLATINE | CANADA | 2018

Formation et éducation

Au 1er février 2018, les 1 880 membres de notre personnel qui avaient travaillé au cours de l'année précédente ont reçu au total 13 312 heures de formation soit 7,3 heures en moyenne pour les hommes et 6,5 heures pour les femmes. Une telle donnée est comparable au niveau de formation de 2016, lorsque les stages en milieu de travail sont exclus. Au cours des dernières années, plusieurs programmes de formation ont été élaborés.

VISION 360

Dans le cadre du classement Employeurs de choix au Canada, les gestionnaires avaient indiqué vouloir de meilleurs outils pour gérer les employés relevant d'eux. Après son lancement en janvier 2017, le programme VISION 360 a été un tel succès que l'équipe des ressources humaines recevait des demandes de la part des dirigeants pour y inscrire certains de leurs gestionnaires. Le sondage AON de 2017 qui a suivi l'implantation du programme indique une amélioration de deux et quatre points de pourcentage à l'égard du soutien que les employés disent recevoir de leurs gestionnaires respectivement classés dans les catégories « superviseurs » et « cadres intermédiaires ». En 2018, cet indice a augmenté de quatre points de pourcentage au total.

CAMPUS CIMA+

Ce programme qui s'adresse à l'ensemble des employés propose une série de 10 séminaires d'information générale portant sur une variété de sujets, comme la planification financière, une préoccupation des 20 à 30 ans, la gestion des aidants naturels, et les habiletés de résilience.

HORIZON+

Depuis son lancement en 2015, le programme HORIZON+ a dispensé de la formation aux leaders émergents. Chaque année, une vingtaine de personnes identifiées pour former la relève participent à ce programme de développement de 50 heures portant sur le leadership.

Perspective

Dans un environnement matriciel comme le nôtre, il existe un nombre élevé d'employés appelés à diriger et à mobiliser une équipe de pairs sans en avoir l'autorité formelle. Le programme Perspective, actuellement en voie d'élaboration, traitera de ce sujet. Composé de huit modules de formation dispensés sur une période de huit mois, le programme vise l'acquisition de compétences de gestion par des « non-gestionnaires » et couvrira des enjeux comme la gestion de la diversité et l'intelligence émotionnelle. Nous en sommes à l'étape consistant à identifier les participants tout en poursuivant la création du matériel.

Heures moyennes de formation par catégorie d'emploi	
Clérical	3,93
Administratif	3,80
Semi-professionnel et technicien	6,27
Professionnel	9,67
Cadre intermédiaire	5,39
Cadre supérieur	0,13
Total général	**7,08**

	Nombre d'employés	Heures totales	Moyenne par genre
Féminin	534	3 454	6,4
Masculin	1 346	9 859	7,3
Total général	**1 880**	**13 312**	**7,1**

Participants de la cohorte HORIZON+

Santé et sécurité au travail

Faire de la santé et de la sécurité une valeur fondamentale au sein de l'organisation demeure un défi au quotidien. La nature et la diversité du travail effectué, ainsi que les enjeux auxquels nous sommes confrontés ne cessent d'évoluer.

Ceci oblige CIMA+ à innover et à se repositionner, afin de maintenir les normes établies en matière de santé et de sécurité et de respecter les exigences des clients. Pour y parvenir, un système de gestion de la santé et de la sécurité, composé de plusieurs processus, a été mis en place au cours des cinq dernières années. Notre système de gestion repose sur un processus d'analyse des risques ayant pour objectif principal d'identifier, d'évaluer et de contrôler les dangers pour l'ensemble des tâches réalisées par les employés de la firme et ainsi assurer leur bien-être et leur sécurité. CIMA+ promeut la santé et la sécurité par l'entremise de séances de formation et de sensibilisation, de réunions de sécurité, ainsi que de campagnes de communication auprès des employés.

Engagement de la haute direction

La mise en place d'un système de gestion de la santé et de la sécurité serait impossible sans l'implication et l'engagement de la haute direction. Sa capacité d'influence sur l'ensemble des membres du personnel constitue un élément clé de la visibilité accordée à la santé et à la sécurité dans les différents services et secteurs d'expertise de l'organisation. Le message de la direction en matière de santé et de sécurité se doit d'être constant et cohérent, afin que la santé et la sécurité demeurent une valeur fondamentale pour CIMA+ en tant que firme socialement responsable. Au cours des prochaines années, CIMA+ désire mieux définir les rôles et les responsabilités de son personnel et outiller davantage ses gestionnaires en matière de santé et de sécurité. Le comité de direction a décidé d'automatiser certains processus afin de réduire la manipulation de documents, de faciliter l'entrée de données pour ses employés, d'accroître l'exactitude des données et de permettre aux gestionnaires d'effectuer un meilleur suivi auprès de leur personnel.

Objectifs et cibles

2017 a été une année axée sur la sensibilisation de nos employés et plusieurs campagnes de communication ont été mises de l'avant, sous la forme d'affichages dans les différents bureaux, de messages intempestifs sur les ordinateurs et de séances d'information.

Le plan de sécurité de projet (analyse des risques liés à projet) est demeuré une priorité pour l'organisation puisqu'il s'agit d'un bon outil pour informer les employés des dangers que présentent les projets dans lesquels ils sont impliqués. Le pourcentage de réalisation est resté similaire entre 2016 et 2017 ce qui a amené un questionnement sur le choix et les moyens de communication utilisés pour faire la promotion de l'outil. Ce statu quo s'explique en partie par la récurrence des projets similaires et l'obligation de préparer un plan de sécurité de projet pour chaque projet effectué à l'extérieur de nos bureaux. Le processus d'analyse de risques a été revu et transformé en 2018 afin que l'analyse se fasse par tâche plutôt que par projet.

Il s'en est fallu de peu que nous atteignions notre cible de 80 passé-proche déclarés. Cependant, le bilan est tout de même positif. En trois ans, 2017 a été l'année où le plus de passé-proche ont été signalés. Beaucoup de sensibilisation est encore requise afin d'éduquer notre personnel sur l'importance de déclarer ce type d'évènement. Encore une fois, nous

examinons la possibilité d'établir un objectif sur les conditions et comportements dangereux plutôt que les passé-proche, afin de travailler sur le bas de la pyramide de Bird et également, parce que nous croyons qu'il est plus facile pour un employé d'identifier une condition ou un comportement dangereux qu'un passé-proche.

Avec le réaménagement de plusieurs de nos bureaux et les procédures d'évacuation d'urgence parfois complexes, une formation sur les mesures d'urgence spécifiques à chaque bureau a été dispensée aux employés. Le taux de participation a été de 94 %, ce qui est somme toute très positif si l'on tient compte du fait que les employés qui ont depuis quitté l'organisation, les étudiants et les stagiaires ont été pris en considération dans le calcul. Ce programme de formation fera désormais partie du processus d'accueil et d'intégration des nouveaux employés. De nouvelles dispositions seront mises de l'avant afin de faciliter la gestion des premiers soins et des premiers secours.

N°	Objectif	Cible	Résultat
1	Réaliser un plan de sécurité pour chaque projet comportant des travaux exécutés sur les chantiers	100 %	78 %
2	Encourager le signalement des accidents évités de justesse (passé-proche), avec pour objectif un minimum de 80 signalements durant l'année	80	77
3	Former l'ensemble des membres du personnel sur le plan des mesures d'urgence de leur bureau respectif	100 %	94 %

Au cours de la période se terminant le 31 décembre 2017, un total de quatre incidents sont survenus dans le cadre du travail, soit trois accidents avec perte de temps qui ont entraîné une absence d'au moins une journée de travail (au-delà de la journée où le travailleur a consulté un professionnel de la santé), et un ayant nécessité une consultation médicale et pour lequel un traitement par un professionnel de la santé s'est avéré nécessaire (sans toutefois occasionner une absence du travail au-delà de la journée de la consultation). Deux de ces quatre incidents sont reliés à des chutes, un incident résulte d'un effort excessif et l'autre d'un contact avec un produit chimique. Les glissades et les chutes demeurent un enjeu important sur lequel il faudra s'attarder dans les années à venir.

Fréquence des accidents[2]

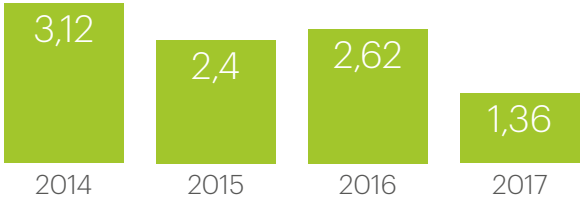

Indicateurs du GRI	Par région				Par genre		Par statut		Total
	Québec	Ontario	Ouest	Maritimes	H	F	Employé	Superviseur	
Nombre d'accidents avec perte de temps	3	0	0	0	2	1	3	0	**3**
Nombre de jours perdus	50	0	0	0	23	27	50	0	**50**
Nombre de consultations médicales (excluant les accidents avec perte de temps)	1	0	0	0	2	1	1	0	**1**
Décès	0	0	0	0	-	-	-	-	**0**

Taux d'absentéisme[3]

Statut	Est	ON	QC	Ouest	Total général
Employé	0,26 %	0,86 %	5,68 %	0,98 %	**4,47 %**
Superviseur	1,15 %	0,63 %	1,17 %	0,46 %	**1,03 %**
Total général	**0,29 %**	**0,83 %**	**5,01 %**	**0,91 %**	**3,98 %**

[2] Nombre d'accidents avec perte de temps x 1000000/Nombre d'heures travaillées

[3] (Heures planifiées moins heures travaillées/heures planifiées) x 100

Lutte contre la corruption

L'indicateur du GRI retenu pour mesurer la performance de CIMA+ relativement à la lutte contre la corruption est fondé sur le nombre d'heures de formation en matière d'éthique. En 2017, un total de 2 365 heures y ont été consacrées, incluant trois types d'activités. Tous les ans, l'ensemble du personnel doit relire le code d'éthique et de conduite et renouveler son engagement à en respecter les principes. Par ailleurs, tous les nouveaux employés doivent suivre une formation afin de maitriser le contenu du code. Quant aux gestionnaires, ils reçoivent une formation plus exhaustive puisqu'ils sont exposés à un plus grand nombre de risques.

Au cours des dernières années, les efforts ont porté sur la mise en place des outils nécessaires pour une gouvernance et des comportements éthiques. Un processus d'évaluation des outils et des comportements en place a été amorcé en 2017 et se poursuivra au cours des prochaines années.

Évaluation de l'éthique

> Mettre à jour le code de gouvernance et d'éthique régulièrement et au besoin
  - Renouvellement de l'engagement
  - Modification de la politique sur les relations avec les médias

> Maintenir un tableau de bord sur le risque éthique
  - Évaluation de la sensibilité, du jugement et des actions éthiques de la direction, des associés et des employés
  - Évaluation des enjeux éthiques propres à CIMA+ : établir et analyser un répertoire des enjeux prioritaires
  - Évaluation des caractéristiques de la culture organisationnelle

> Assurer une vigie quant aux divers types de conflits d'intérêts et à leur divulgation
  - Identifier et évaluer les dilemmes éthiques récurrents et les solutions possibles, entre autres en assurant un suivi sur la politique de dons et de commandites

> Évaluer la suffisance du code et des procédures connexes

Application du code d'éthique et de conduite

> Assurer la saine gestion des cas signalés par l'entremise de Clearview Connect

Évaluation de la gouvernance

Stratégie

Analyser la capacité du conseil d'administration et du comité de direction de réaliser la mission dans l'intérêt supérieur de CIMA+ et de ses associés

> Cohérence entre l'exposé de la mission et les attentes

> Cohérence entre l'exposé de la vision stratégique et les attentes

> Processus d'analyse des opportunités et des menaces

> Diagnostic des forces et des faiblesses internes et externes

> Cohérence des orientations

Opérations

Analyser et assurer la capacité de gérer efficacement les opérations

> Cohérence du profil des membres du CD, du CA et des sous-comités du CA avec les expertises nécessaires pour s'attaquer aux enjeux stratégiques

> Suivi du plan d'action du CD avec indicateurs de performance

> Cohérence des processus décisionnels pour assurer la réalisation de la mission

Contrôle

> Assurer un suivi de l'atteinte des objectifs en assurant une saine gestion à l'aide d'indicateurs de performance

> Assurer la transparence entre le CA et le CD

> Assurer le suivi du processus d'évaluation des risques (financiers, opérationnels, notoriété, etc.)

Compétence

> Évaluer la capacité du CA et du CD d'appuyer la réalisation de la stratégie
- Efficacité du rôle-conseil des membres du CA
- Élaboration d'un plan permettant le renouvellement du conseil d'administration et du comité de direction
- Réévaluation du mandat et des compétences des sous-comités (CGÉ, comité de vérification)

Formation

> Élaborer un programme de formation destiné aux membres du CGÉ, du CD et du CA pour 2017-2018
- Recommandations effectuées pour la mise à jour du programme de formation en ligne destiné aux employés pour 2018-2019, à la suite de l'évaluation des enjeux éthiques propres à CIMA+
- Formation continue des membres du CGÉ à l'aide de capsules lors des réunions du CGÉ

Diversité et égalité des chances

En date du 31 janvier 2018, CIMA+ regroupait 1 880 employés, associés et associés délégués au Canada, dont 94,2 % occupaient un poste permanent. Les autres avaient des emplois occasionnels et à temps partiel (3,7 %), et temporaires (1,1 %).

La distribution de l'âge montre un rajeunissement comparativement à il y a deux ans. Au 31 janvier 2018, la catégorie des moins de 30 ans représente 19,3 % de l'ensemble des employés (comparativement à 15,8 %), tandis que celle des 50 ans et plus représente 26,2 % des effectifs (comparativement à 27,1 %). Par ailleurs, on constate une plus grande diversité au comité de direction avec l'arrivée de nouvelles vice-présidentes, portant à trois le nombre de femmes y siégeant en 2018. Par contre, pour l'ensemble des effectifs, on note une légère baisse dans la représentation des quatre groupes qui ne comptent maintenant que pour 33,8 % des effectifs, comparativement à 37,0 % en 2016. CIMA+ adhère au Programme légiféré d'équité en matière d'emploi (PLEME) et au Programme d'accès à l'égalité du Québec, afin d'accorder les mêmes chances à une personne compétente membre de l'un des quatre groupes. Notre équipe des ressources humaines travaille à l'implantation d'une meilleure pratique afin d'attirer plus de femmes, notamment par la rédaction épicène dans les affichages de postes. De plus, une partie du programme de formation Perspective aborde le sujet de la diversité afin de sensibiliser les gestionnaires sur cette question.

Catégories d'emploi par groupe d'âge

Groupe d'âge	Clérical	Administratif	Semi-professionnel et technicien	Professionnel	Cadre intermédiaire	Cadre supérieur	Grand total
Moins de 30 ans	36 1,9 %	9 0,5 %	111 5,9 %	215 11,4 %	1 0,1 %	0 0,0 %	**372** **19,8 %**
30 à 49 ans	85 4,5 %	52 2,8 %	319 17,0 %	417 22,2 %	136 7,3 %	7 0,4 %	**1016** **54,0 %**
50 ans et plus	52 2,8 %	32 1,7 %	187 9,9 %	96 5,1 %	117 6,2 %	8 0,4 %	**492** **26,2 %**
TOTAL	**173**	**93**	**617**	**728**	**254**	**15**	**1880**

Catégories d'emploi pour les quatre groupes

Groupes	Clérical	Administratif	Semi-professionnel et technicien	Professionnel	Cadre intermédiaire	Cadre supérieur	Grand total
Autochtone	1 0,6%	0 0,0 %	2 0,3 %	0 0,0 %	1 0,4 %	0 0,0 %	**4** **0,2 %**
Femme	125 71,4 %	64 68,8 %	126 20,4 %	177 24,3 %	41 16,1 %	1 6,7 %	**534** **28,4 %**
Handicapé	1 0,6 %	0 0,0 %	4 0,6 %	1 0,1 %	4 1,6 %	0 0,0 %	**10** **0,5 %**
Minorité visible	5 2,9 %	3 3,2 %	26 4,2 %	47 6,5 %	7 2,8 %	0 0,0 %	**88** **4,7 %**
Sous-total	132 75,4 %	67 72,0 %	158 25,6 %	225 30,9 %	53 20,9 %	1 6,7 %	**636** **33,8 %**
TOTAL	**173**	**93**	**617**	**728**	**254**	**15**	**1 880**

Réduction de l'impact environnemental

Adoption d'une approche LEED pour nos espaces de bureaux

Afin de réduire notre empreinte écologique tout en offrant des espaces de travail stimulants pour la nouvelle génération de travailleurs, CIMA+ a adopté une démarche de certification LEED-Aménagements commerciaux (CI). En 2017, un projet pilote a été mené avec le réaménagement d'un étage au bureau de Montréal, l'intégration de bureaux partagés (bureaux-hôtels), et des espaces virtuels et collaboratifs. Un sondage mené par la suite a révélé que la majorité des employés préféraient ce nouvel aménagement au concept de bureau fixe, et avaient plus de plaisir à travailler. Étant donné son succès, cette nouvelle conception d'espaces de bureaux est maintenant formalisée ; la démarche sera donc évaluée à la fin du bail des espaces de bureaux existants, ou lors de la recherche de nouveaux espaces. Certains autres étages du bureau de Montréal sont en cours de réaménagement, et le siège social de Laval est en voie d'obtenir une certification encore plus rigoureuse (LEED CI v4).

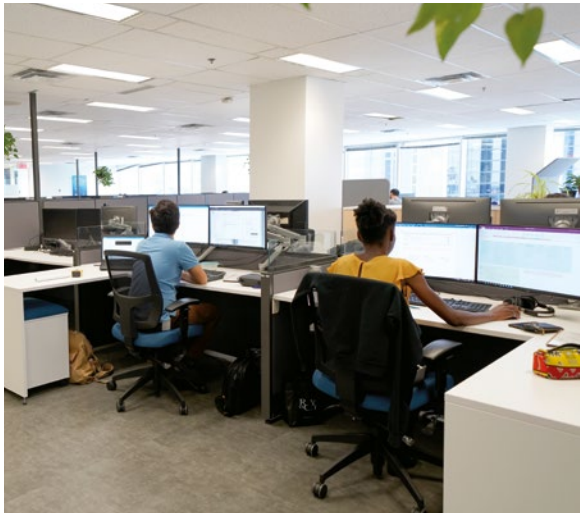

Réduction des émissions de GES associées au transport

Le transport est l'une des principales sources d'émissions de gaz à effet de serre. Afin de favoriser des modes de transport plus écologique, CIMA+ a procédé à l'achat de véhicules électriques pour ses commissionnaires de la région du grand Montréal, ce qui représente aussi des économies de l'ordre de 10 000 $ par année. De nouvelles bornes de recharge électrique ont également été installées au siège social de Laval.

En 2017-2018, 77 employés se sont prévalus d'un programme de subvention de transport en commun dans la région de Montréal, ce qui représente une dépense de 2 538 $ pour CIMA+. Pour l'instant, le nombre de personnes intéressées n'est pas suffisant pour offrir un tel programme dans les autres bureaux, puisqu'un nombre minimal de participants est exigé par les sociétés de transport.

Valeur économique directe créée et distribuée

CIMA+ crée et distribue de la valeur économique à ses employés et aux collectivités (G4-EC1). Un plan de participation qui permet aux membres de notre personnel d'investir dans l'organisation et d'obtenir des dividendes au même rendement que les autres actionnaires. Au 31 janvier 2018, 717 employés détenaient 80 410 unités. Avec nos 262 associés et associés délégués travaillant au Canada, c'est donc 979 personnes qui détiennent des parts dans l'organisation, pour un taux de participation de 52,0 %.

Depuis notre fondation, la philanthropie est imbriquée dans la culture de l'entreprise, notamment en matière de pauvreté, de santé et d'éducation. Au cours de la dernière période, les dons et commandites ont totalisé 346 171 $, incluant une contribution de plus de 107 447 $ de la part de nos employés. En 2017-18, les principaux récipiendaires étaient :

> Centraide qui appuie des centaines d'organismes communautaires venant en aide aux individus et aux familles afin de les sortir de la pauvreté (96,6 k$), incluant une contribution des employés de plus de 59 k$.

> Le Tour CIBC Charles-Bruneau (10 k$) qui contribue à la recherche pour les enfants atteints de cancer ; plusieurs employés chez CIMA+ ont participé au Tour et amassé la somme additionnelle de 48,6 k$ qui a été remise à la Fondation.

> Le Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM) avec un engagement de 100 k$ sur une période de 10 ans.

CIMA+ établit des liens avec les ingénieurs de demain en participant à différentes initiatives scolaires : rencontres en classe pour expliquer le rôle de l'ingénieur, contribution à des concours étudiants (course du canot en béton, pont en bâtonnets de bois [Popsicle]), en plus de soutenir différentes organisations collégiales et universitaires, dont les principales sont l'Université Bishop's (10 k$), l'Université de Sherbrooke (9,55 k$), et la Fondation de l'Université Laval (5 k$).

Les dons et commandites dans les régions où nous avons des bureaux se traduisent aussi par le soutien à diverses activités communautaires, notamment à Town of Petrolia en Ontario (7,5 k$).

CIMA+ a aussi fait des contributions sous la forme de services d'ingénierie d'une valeur de l'ordre de 58 000 $ pour la construction du nouveau centre de l'Institut Pacifique, un organisme communautaire de Montréal qui a pour mission de prévenir l'émergence des problèmes psychosociaux chez les enfants de 6 à 12 ans.

Quelques employés et associés ont participé au Tour CIBC Charles-Bruneau

Contribution au développement des collectivités

L'un des indicateurs du GRI retenu par CIMA+ est d'assurer le développement des collectivités. En tant que firme de génie, nous avons la possibilité de modeler le paysage construit grâce à la conception et à la réalisation d'infrastructures qui assurent un développement économique tout en minimisant les impacts sur la société et l'environnement. Au 31 janvier 2018, CIMA+ avait réalisé, en tout ou en partie, 148 projets accrédités LEED, comparativement à 109 en 2016, ce qui représente une augmentation de 35,8 %.

Comme vous le verrez aux pages suivantes, notre rôle d'agent de changement socioéconomique et environnemental se manifeste de maintes façons dans nos différents champs d'expertise. Certains projets se démarquent par leur caractère novateur, comme la réalisation du premier projet éolien entièrement communautaire au Québec. La réalisation de parcs d'énergie renouvelable et leur intégration dans un réseau existant (smart grid), ainsi que l'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments demeurent d'importants champs d'intervention de nos équipes. D'autres projets visent plutôt à assurer un milieu de vie de qualité aux résidents, que ce soit en transformant des ilots de chaleur, en assurant un approvisionnement en eau potable dans les régions éloignées, en donnant accès à des modes de transport plus sains et écologiques, en veillant à la qualité des effluents des usines de traitement des eaux usées ou à la conservation de nos milieux naturels. Conformément à la stratégie des 3R-V (réduire, réemployer, recycler, valoriser), nous mettons de plus en plus l'accent sur la réutilisation de ressources, comme notre équipe en génie industriel l'a démontré.

Éric Lemyre, lauréat du Prix du Président 2017 dans la catégorie Développement durable et responsabilité sociale, accompagné de Marie-Claude Michaud, Directrice principale – Ponts.

	Ingénierie en S/C	Ingénierie en M/É	Mise en service de base/améliorée	Soutien par l'équipe en bâtiment durable	Simulation énergétique	Total
Projet en cours de certification	13	13	8	12	6	52
Projets certifiés LEED	11	34	14	27	10	96
Total	**24**	**47**	**22**	**39**	**16**	**148**

Bâtiment

Une empreinte énergétique réduite pour une nouvelle école primaire

Coûts de construction : 10,1 M$

Afin de minimiser l'empreinte écologique de l'école primaire de la Croisée, CIMA+ a développé un concept axé sur l'efficacité énergétique, la réduction des besoins énergétiques et l'apport d'énergie renouvelable. Afin de chauffer et de climatiser le bâtiment, d'une superficie totale de 4 110 m² répartis sur deux étages, un réseau centralisé de thermopompes puise l'énergie renouvelable grâce à 18 puits géothermiques, combinant ainsi un haut niveau d'efficacité et un coût d'entretien minimum. La configuration permet de récupérer la chaleur des zones internes en climatisation pour le chauffage des zones périmétriques. La chaleur et l'humidité de l'évacuation sont récupérées afin de préchauffer l'air frais à l'aide d'un échangeur à très haute efficacité. Tous les réseaux hydrauliques sont à débits variables avec variateur de vitesse sur les pompes, afin de réduire au minimum l'énergie requise pour le pompage. Le gymnase est doté de détecteurs de présence et de ventilation à vitesse variable. L'optimisation des séquences de contrôle des équipements maintient le confort des occupants, tout en permettant le suivi des performances du bâtiment pour le maintien et l'amélioration des systèmes. L'éclairage intérieur et extérieur, ainsi que celui des nouvelles voies d'accès et des stationnements est à DEL.

Une bibliothèque conçue pour le 21e siècle

Coût de construction : 8,8 M$

La bibliothèque John Bassett Memorial située au cœur du campus de l'Université Bishop's a fait l'objet d'une transformation majeure, avec la démolition des murs et de la majorité des systèmes mécaniques et électriques. Axé sur la création de lieux d'échanges, dans une ambiance lumineuse et confortable, le design du nouveau Carrefour des ressources éducatives constitue un modèle de bibliothèque pour le 21e siècle.

L'aménagement du nouveau Carrefour des ressources éducatives offre aux étudiants un lieu ouvert sur le centre du campus universitaire et la nature environnante, où ils viennent non seulement s'informer et apprendre, mais également socialiser. Le développement durable est au cœur de ce concept qui met de l'avant l'utilisation du bois, l'éclairage naturel, le confort accru des occupants et l'efficacité énergétique. Parmi les mesures mises de l'avant pour réduire la facture énergétique du bâtiment, notons l'intégration de poutres climatiques alimentées par la boucle géothermique du campus, l'éclairage à DEL, la récupération de l'énergie contenue dans l'air évacué par un système de ventilation avec échangeur à cassette, l'emploi de chaudières à condensation au gaz naturel afin de combler les demandes de pointes de chauffage et d'eau chaude domestique, les appareils de plomberie à faible débit d'eau, les contrôles optimisés qui contribuent au confort et à l'ambiance de chacun des espaces.

Une récupération de 95 % de l'énergie totale pour un nouveau manège miliaire

Coût de construction : 10 M$

CIMA+ a été mandatée par Construction de Défense Canada pour réaliser l'ingénierie en mécanique, électricité, structure et civil d'un bâtiment de 4 000 m², sur deux étages, dans le cadre de la construction d'un manège pour le 35e Régiment du génie de combat à Québec. Ce projet a obtenu la **certification LEED-NC de niveau Or**, notamment grâce aux nombreuses mesures d'efficacité énergétique qui ont permis la récupération de **95 % de l'énergie totale et un niveau de consommation de 52 % plus efficace que les valeurs prescrites par le Code modèle national de l'énergie pour les bâtiments** (CMNEB). Les mesures mises en place incluent une centrale de chauffage performante, des ventilateurs avec variateurs de vitesse, un système de récupération de chaleur (boucle d'eau chaude, air vicié du bâtiment), le contrôle de l'air neuf en fonction de la demande à l'aide de sondes de CO_2, un éclairage efficace, etc. De tels résultats en matière de récupération d'énergie impliquaient que l'enveloppe du bâtiment soit également performante ; celle-ci a donc fait l'objet d'une stratégie structurale permettant d'éliminer les ponts thermiques.

Finalement, l'équipe de structure de CIMA+ a été en mesure de livrer des solutions techniques à la hauteur des exigences architecturales : marquise flottante avec hauban en acier inoxydable, intégration de bois d'ingénierie pour de grandes portées dans une ossature d'acier, linteaux structuraux intégrant des éléments architectoniques, etc.

Photo : Clément Robitaille

Implantation de mesures novatrices en chauffage et climatisation dans une nouvelle école

Coût de construction : 26,6 M$

La construction de la nouvelle école Mackay et Philip E. Layton à Montréal est un exemple d'innovation en matière d'efficacité énergétique. Le nouveau bâtiment, d'une surface projetée d'environ 5 150 m² et de4 230 m² pour chacun des étages, est composé d'un gymnase double, d'une piscine intérieure, de 33 classes et de plusieurs locaux spécialisés. Quatre escaliers d'issue et une rampe d'accès vers le deuxième niveau sont prévus, ainsi que quatre puits d'ascenseur.

Une simulation énergétique a été réalisée, en tenant compte des systèmes électromécaniques et de l'enveloppe du bâtiment. Une série de mesures ont été implantées dont l'utilisation de poutres climatiques en chauffage et en climatisation, une thermopompe centrale permettant la récupération de chaleur et 32 puits géothermiques. Avec une intensité énergétique simulée de 0,30 GJ/m², il est prévu d'atteindre une réduction de 56 % de la consommation, comparativement au Code national de l'énergie pour les bâtiments (CNEB 2011).

Bâtiment (suite)

De la conception à la construction d'une cour de services certifiée LEED® V4 BD+C de niveau Or

Coût de construction : 19,1 M$

Dans le cadre de ce projet de type clé en main, CIMA+ a réalisé l'ensemble de l'ingénierie en mécanique, électricité, structure et civil, la coordination en vue de l'obtention de la certification LEED et la mise en service pour le compte de l'entrepreneur.

Cette cour de services permet de regrouper sous un même toit les activités de la division de voirie, aqueduc/égouts, des parcs et de l'horticulture, afin d'optimiser la gestion des opérations de l'arrondissement de la Ville de Montréal, tout en étant un lieu de service pour les citoyens.

Le nouveau complexe comprend un bâtiment administratif, des ateliers mécaniques, des garages et entrepôts chauffés, des espaces non chauffés, des espaces ouverts aménagés, des espaces couverts d'entreposage de matériaux, de l'entreposage véhiculaire extérieur pour les équipements et les véhicules municipaux, un stationnement pour le personnel et les visiteurs, un système de pesage ainsi qu'un poste de ravitaillement en carburant.

L'échéancier de conception a été bonifié pour répondre aux exigences réglementaires en vigueur (Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) et la norme 62.1 de l'ASHRAE), avec des rapports d'analyse de contaminants dans les ateliers et garage, des approches spéciales pour limiter la concentration de certains contaminants, le tout dans un esprit de récupération d'énergie.

Un bâtiment écoénergétique performant qui intègre la géothermie

Coût de construction : 5 M$

Le nouvel édifice de Régulvar, une firme spécialisée en réseautique,surpasse les résistances thermiques minimales de référence inscrites au Code national de l'énergie pour les bâtiments (CNÉMB), grâce à plusieurs mesures énergétiques touchant l'efficience de l'enveloppe et l'intégration d'un système de géothermie. Ce dernier assure le chauffage et le refroidissement des espaces, grâce à neuf puits d'une profondeur de 550 pieds reliés à six thermopompes produisant 109 kW de refroidissement et 55 kW de chauffage.

En période estivale, l'eau de refroidissement produite pendant la nuit est emmagasinée dans un réservoir de 8 000 litres et utilisée pour la climatisation pendant la journée. L'eau refroidie est emmagasinée dans un deuxième réservoir de 8 000 litres et acheminée dans le réseau vers les zones qui demandent du chauffage. La température d'alimentation de l'air est assurée par des ventilo-convecteurs du type multizone permettant simultanément le chauffage et le refroidissement. Un système de fonte de neige pour les trottoirs principaux améliore la sécurité des piétons, tandis que le chauffage radiant assure le confort des occupants au périmètre du bâtiment.

Des accumulateurs thermiques dans les entrées principales emmagasinent la chaleur en période hors pointe électrique et la relâche au besoin pendant la journée. Un système de contrôles numériques relié à un poste opérateur central permet de réguler l'ensemble du bâtiment.

Des détecteurs de luminosité permettent de minimiser l'éblouissement et d'optimiser l'éclairage en fonction de la lumière naturelle.

Énergie

Des émissions de gaz à effet de serre réduites grâce à un système de stockage d'énergie sur pile

Coût des travaux : 50 k$

Les collectivités éloignées des Territoires du Nord-Ouest dépendent du diesel pour la production d'électricité. Désirant réduire leurs émissions de gaz à effet de serre (GES), ils ont commencé à intégrer à leurs centrales au diesel des sources d'énergie renouvelable comme le solaire et l'éolien avec un système de stockage sur pile. Après avoir procédé à une analyse de la performance du système actuel, CIMA+ a formulé des recommandations pour améliorer l'efficience de leur parc solaire de Colville Lake et de son système de stockage d'énergie sur pile ce qui permettra de minimiser les émissions de GES. CIMA+ a également élaboré des spécifications détaillées pour la conception des futurs projets de réseau intelligent, de sorte que l'intégration de sources d'énergie renouvelable aux centrales au diesel devienne un prérequis.

Un parc éolien 100 % communautaire

Le parc éolien Pierre-De Saurel est le premier projet qui soit entièrement communautaire au Québec avec des éoliennes dans les municipalités de Yamaska, Saint-Ange et Saint-André. Puisqu'il est raccordé au réseau 25 kV d'Hydro-Québec, ce parc permet à la municipalité régionale de comté (MRC) de générer d'importantes retombées économiques pour la collectivité, lesquelles sont estimées à 50 millions de dollars sur un horizon de 20 ans[4]. D'une superficie de 5,5 km, le parc comprend 12 éoliennes possédant chacune une puissance de 2,05 MW, pour un total de 24,6 MW et un potentiel de production estimé à 59,4 GW/h par année. CIMA+ a fourni l'ingénierie de détail et la gestion de projet, ainsi que le soutien technique et les essais préopérationnels pour la construction du poste principal et du réseau collecteur, incluant les études et les évaluations de performance sur le site et à l'usine.

[4] Source : http://eoliennespierredesaurel.com/le-projet/

Une centrale hydroélectrique construite dans un canyon naturel

La préservation de la beauté naturelle du site et de l'intégrité des installations situées à cheval entre deux formations géologiques dans une zone à forte sismicité a été un facteur déterminant dans le choix de l'emplacement et la conception des ouvrages de la centrale Hydro-Canyon Saint-Joachim. Celle-ci est encastrée dans un canyon naturel, et suffisamment d'eau a été conservée dans la chute Sainte-Anne afin de préserver l'intégrité du site. L'eau, retenue par un barrage de neuf mètres de hauteur, transite par un tunnel de 440 m excavé à même le roc. La prise d'eau est cachée de la vue des randonneurs dans un méandre de la rivière et le barrage donne l'impression d'une chute naturelle. Cet aménagement hydroélectrique, pour lequel CIMA+ a réalisé l'ingénierie (tunnel, structure, civil et géotechnique), a reçu le Grand Prix du génie-conseil du Québec dans la catégorie « Énergie » en 2018.

Infrastructures

Aménagement riverain dans le respect de l'environnement et du patrimoine

Ce projet a permis de rehausser la beauté des berges de la rivière des Outaouais, de livrer à la population locale et au public en général un aménagement riverain fonctionnel de toute première qualité en bordure de la rue Jacques-Cartier à Gatineau et de donner accès à deux lieux importants de la région, soit les rivières de la Gatineau et des Outaouais. En 2018, ce projet a reçu le Grand prix du génie-conseil québécois dans la catégorie « Infrastructures urbaines ».

Outre la redéfinition de la géométrie routière et des travaux d'aménagement paysager, le projet prévoyait l'intégration d'une piste cyclable et multifonctionnelle riveraine, la mise en valeur et la naturalisation des berges et l'aménagement d'espaces publics, comme des belvédères, des aires d'observation et de mise à l'eau, des quais, des marinas ainsi que des aménagements spécifiques. Les principaux défis consistaient à créer des espaces publics riverains et à mettre en valeur des vues panoramiques dans un environnement restreint, sans trop empiéter sur les rives de la rivière des Outaouais. Des thématiques d'aménagement du site ont été élaborées selon les milieux traversés (urbain, rural et naturel), lesquelles respectent le caractère du lieu tout en permettant de maintenir l'accès au plan d'eau pour les résidents riverains. Afin de minimiser les empiètements dans l'habitat du poisson, un concept de pont haubané a été retenu pour le Quai-des-Légendes. Vu la découverte d'artefacts datant de 3 600 à 7 000 ans, la Place Abinan a été érigée sur le site pour souligner la présence autochtone historique dans la région.

Le projet a généré de nombreux bénéfices économiques, sociaux et environnementaux pour ce quartier longtemps jugé défavorisé et peu sécuritaire. On note entre autres des investissements privés dans le milieu bâti sous forme de rénovations et d'agrandissements ; la création d'un lien avec le sentier transcanadien qui favorise les déplacements à vélo et contribue à réduire les émissions de GES associés à la circulation automobile ; l'amélioration de la qualité de la rive par l'enlèvement de sols contaminés et les travaux de stabilisation ; l'amélioration de la sécurité routière par la réduction des limites de vitesse ; et enfin la découverte et la mise en valeur d'un riche site archéologique, au bénéfice des générations actuelles et futures.

Transformation d'un espace de stationnement en un parc majestueux

Coût des travaux : 30 M$

Avant sa transformation, la Place des Canotiers était un vaste terrain de stationnement en plein air. Maintenant, c'est un parc majestueux et accueillant d'une superficie de 17 500 m² au cœur du Vieux-Québec, face au quai d'amarrage des bateaux de croisière. Le parc héberge un nouveau stationnement étagé de 400 places, sur 4 niveaux, ainsi que des zones végétalisées, des voies de circulation sur diverses surfaces (terrasses en bois, pavés de béton, trottoirs de béton) une marquise, une partie de la piste cyclable du corridor du Littoral, des fontaines, des brumisateurs, des systèmes d'éclairage fonctionnel et d'ambiance, du mobilier urbain et des œuvres d'art. Tous les systèmes mécaniques, électriques et de contrôle des fontaines sont rassemblés dans une chambre mécanique située au sous-sol du stationnement étagé.

Le projet prend en considération l'importance de développer des zones qui soutiennent une qualité de vie durable pour les usagers. Les parcs ne font pas que mettre en valeur l'environnement, ils contribuent à améliorer l'engagement social envers le développement durable. La Place des Canotiers est un réel succès en matière de revalorisation de ce vaste espace situé en bordure du fleuve, sur un site stratégique au cœur de la ville de Québec.

Réaménagement majeur d'un centre urbain à la suite d'une importante inondation

Coût des travaux : 15 M$

En 2013, une inondation majeure a eu un impact grave sur les infrastructures existantes du centre-ville de High River. Les résultats d'inspections télévisées menées sur 26 km d'égout collecteur ont révélé que des réparations immédiates étaient requises au centre-ville. Ce projet de réhabilitation incluait la revitalisation des paysages de rue pour assurer un environnement propice à la circulation piétonnière, l'élaboration d'un plan d'aménagement paysager et d'irrigation pour mettre en valeur le cœur du centre-ville, et l'enlèvement et le remplacement des infrastructures existantes désuètes.

CIMA+ a fourni les services d'ingénierie pour la réparation des infrastructures d'approvisionnement en eau potable et de collecte des eaux usées et pluviales. Les importantes améliorations de surface incluaient la construction de trottoirs élargis facilitant la circulation des piétons, avec des liens vers les voies de circulation municipales pour encourager les déplacements à pied et à vélo et réduire le volume de circulation dans le centre-ville ; des mesures de modération de la circulation pour assurer la sécurité des piétons et réduire la vitesse des véhicules ; et la plantation d'arbres et d'arbustes pour promouvoir un environnement plus vert.

Une des rues comporte un « woonerf », terme néerlandais qui désigne une cour résidentielle où l'habitat a priorité sur la circulation et découle d'une philosophie de conception axée sur les « rues vivantes ». Le design comporte un espace partagé qui sépare la circulation véhiculaire de la circulation piétonnière et permet à la ville de fermer les rues pour y tenir des évènements publics, incluant des marchés publics durant l'été. Cet aménagement offre à la ville un noyau central où les résidents peuvent interagir et socialiser au sein de la collectivité.

Infrastructures (suite)

Amélioration de la qualité de l'eau grâce à la mise en service d'une installation de traitement tertiaire

Coût des travaux : 30 M$

Un programme de mise à niveau échelonné sur 10 ans et estimé à 320 M$ a été mis en œuvre à l'usine de traitement des eaux usées de Kitchener, une installation de traitement secondaire traditionnelle, avec une capacité de 123 millions de litres d'eau par jour et un système d'évacuation vers la Grand River. L'objectif est d'améliorer le rendement et la fiabilité de l'usine, ainsi que la qualité des effluents qu'elle produit, ce qui permettra de desservir adéquatement les résidents de Kitchener tout en protégeant la Grand River, classée milieu récepteur sensible de catégorie 2.

L'implantation de ce qui s'est avéré être la plus grande installation de traitement tertiaire par filtres à disques en Ontario, au moment de sa réalisation, a amélioré la qualité des effluents produits par l'usine et par conséquent, la qualité de l'eau de la rivière. Un nouvel exutoire et un nouveau diffuseur permettent une plus grande dispersion dans la Grand River et améliorent encore davantage la qualité de l'eau à proximité de l'usine de traitement. Le diffuseur est submergé sous toutes les conditions de débit dans la rivière, et donc cette structure de béton ne devient jamais visible dans le paysage t. Des programmes environnementaux ont été mis en œuvre durant la construction pour protéger les espaces aquatiques vulnérables.

Approvisionnement en eau potable dans le Grand Nord

Afin de sécuriser l'approvisionnement en eau potable de Whampagoostui, une collectivité Crie d'environ 2 000 personnes, CIMA+ a réalisé une étude de faisabilité pour déterminer le seuil critique du puits existant et proposer des sites potentiels pour l'implantation de nouveaux puits. Depuis 2017, trois nouveaux puits ont été raccordés à l'usine d'eau potable, et les recherches se poursuivent pour implanter un 4e puits à environ 5 km du village, afin de combler les besoins futurs. Des plans et devis ont été complétés en 2017 afin de produire une estimation des coûts.

Contribution au développement économique dans les régions nordiques

Conformément aux recommandations contenues dans le Plan directeur présenté par CIMA+ en 2015, la collectivité de Whampagoostui procède à la mise en place d'un réseau d'égout pluvial et à des travaux de réfection des réseaux sur l'ensemble du territoire crie. Plutôt que de faire appel à des entrepreneurs venant du sud du Québec, les travaux sont réalisés par des membres de la collectivité Crie. Depuis trois ans, un surveillant de chantier de CIMA+ travaille sur place, agissant à titre de surintendant et de formateur auprès d'une équipe locale, laquelle pourra éventuellement procéder elle-même au remplacement des infrastructures désuètes et assurer la maintenance constante des ouvrages. Au fil des années, certains travailleurs cris se sont démarqués et agissent maintenant comme contremaîtres de chantier.

Environnement

Identification et caractérisation des corridors écologiques

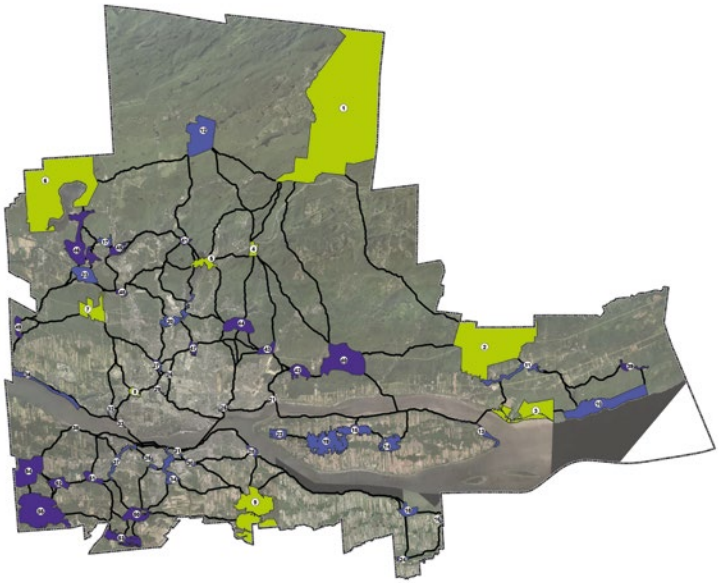

CIMA+ a participé au comité mis sur pied par la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ) pour identifier et caractériser des corridors écologiques répondant à des enjeux de connectivité structurelle sur deux territoires précis. La connectivité fait référence au degré de connexion entre les divers milieux naturels au sein d'un territoire, sur le plan des composantes, de la répartition spatiale et des fonctions écologiques.

La première étape a consisté dans l'identification de critères d'analyse ; il s'agit notamment d'indices de qualité pour les milieux naturels (en matière de biodiversité et de qualité de l'eau de surface et souterraine), les paysages et les activités récréatives. Ensuite, l'utilisation d'outils géomatiques a permis de pondérer ces indices sur l'ensemble du territoire, selon les priorités du CMQ et du comité. Finalement, des pôles de connectivité ont été déterminés et divisés en trois catégories : les parcs naturels d'intérêt métropolitain, les parcs ou secteurs présentant des affectations de conservation, et les secteurs se démarquant par un indice de qualité des milieux naturels élevé.

Caractérisations environnementales sur des sites portuaires

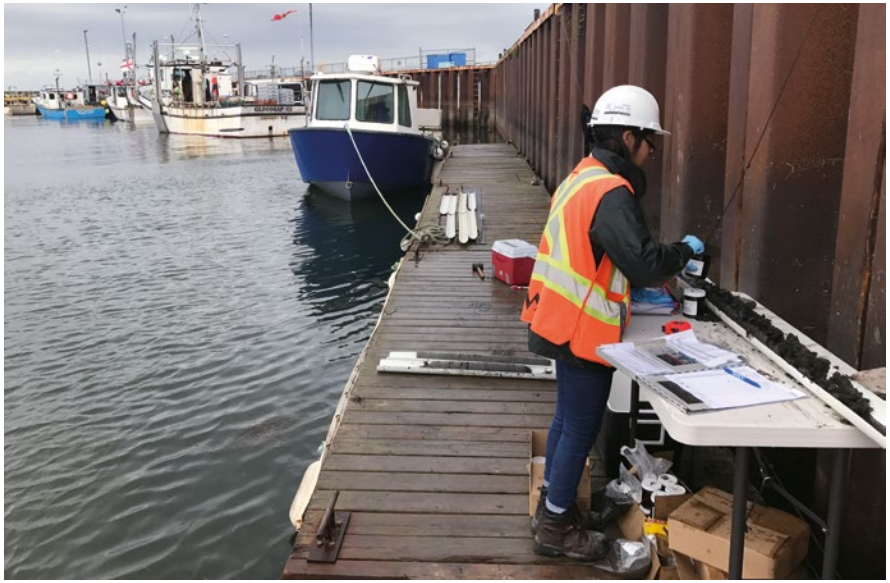

Transports Canada a mandaté CIMA+ pour procéder à l'évaluation de l'état environnemental des sédiments aux sites portuaires de Chandler, Carleton et Les Méchins. Réalisées dans le cadre du Programme de transfert des installations portuaires, ces études avaient pour but de définir les limites verticale et horizontale de l'étendue de la contamination, d'estimer les volumes de sédiments contaminés et d'évaluer les coûts de réhabilitation en fonction de différentes options de décontamination proposées. Les travaux ont consisté dans l'élaboration d'un plan de caractérisation complémentaire pour chacun des sites, le prélèvement des échantillons, les analyses physico-chimiques, l'évaluation des volumes et des superficies de sédiments contaminés, la rédaction des rapports et la préparation des plans de réhabilitation par dragage, advenant la présence de sédiments contaminés. Dans le cadre du projet, plus de 380 échantillons de sédiments ont été prélevés.

Industrie

Réhabilitation du support de conduit de dépoussiérage dans une usine minière

CIMA+ a effectué la revue d'une étude proposant cinq options dans le cadre du remplacement du support de conduit de dépoussiérage de quatre fours à l'usine de Rio Tinto Fer & Titane. Plutôt que de remplacer le support en voie d'atteindre la fin de sa vie utile à un coût estimé à près de 6 M$, CIMA+ a proposé de le réhabiliter, en procédant à des travaux de renforcement et de peinture ponctuels, pour un montant d'environ 2,9 M$. En cours d'implantation, cette approche a des retombées économiques positives, puisqu'elle permet au client d'épargner plus de trois millions de dollars, et contribue à limiter les impacts environnementaux grâce à la réutilisation de la charpente existante.

Transport

La numérisation 3D au service du développement durable

CIMA+ a été mandatée par le MTMDET pour réaliser un relevé des dommages dans les tubes de circulation du tunnel Louis-Hippolyte-La Fontaine. Selon le mode conventionnel, le relevé de dommages s'effectue par le sondage, le marquage des défauts, la documentation à la main de chaque défaut relevé sur le terrain, et enfin l'intégration des croquis manuscrits dans AutoCAD. Ce processus peut s'avérer fastidieux selon la taille et l'état de l'ouvrage. Par ailleurs en région métropolitaine, la densité de la circulation et les contraintes liées à la fermeture des voies ont des impacts monétaires, sociaux et environnementaux non négligeables.

CIMA+ a proposé au MTMDET de procéder à un relevé 3D des tubes de circulation afin d'accélérer le processus et donc de limiter le nombre de fermetures requises et l'utilisation de nacelles, ce qui a permis de réduire la congestion et par le fait même les émissions de CO_2. En outre, ce relevé offre une précision augmentée en matière de dimensions et de la localisation des défauts, ce qui en facilite le suivi. Cette nouvelle approche s'est avérée avantageuse pour le client, pour les usagers du réseau routier et pour l'environnement.

Construction d'un lien cyclable en bordure du fleuve Saint-Laurent

CIMA+ a réalisé les plans et devis, assuré la surveillance du chantier et accompagné le client pour la construction d'un nouveau lien cyclable considéré comme novateur au Québec, en raison du type et de l'ampleur du tracé. Principalement construite à l'aide de passerelles structurales en acier, en raison des contraintes que représentent l'escarpement du terrain et la proximité du fleuve Saint-Laurent, la piste permet de joindre les pistes cyclables existantes entre Longueuil et Boucherville sur une longueur de 3 km. La dalle de béton repose sur des poutres d'acier assemblées sur des pieux forés. Un tel système possède une plus grande flexibilité puisqu'il est possible d'ajuster la structure selon le profil du tracé et d'utiliser des dalles préfabriquées en béton armé, si requis.

Afin de réduire les impacts environnementaux, aucune structure n'a été prévue sous la ligne des hautes eaux. Des hibernacles pour petits animaux et des barrières à couleuvre ont été intégrés dans les travaux. Pour en assurer la durabilité et protéger la structure des conditions hivernales, des murs brise-glace ont été mis en place. Afin d'améliorer l'aspect visuel et assurer l'intégration harmonieuse de la piste dans le paysage construit, la passerelle est munie de garde-corps architecturaux en métal avec une lisse de bois, et une œuvre d'art y a été installée.

Enfin, sur le plan économique, l'utilisation de la technologie de modélisation 3D pour la conception du projet a permis de réduire le nombre de ressources nécessaires, et d'optimiser le tracé et les profils afin de limiter les déblais et remblais dans cette zone sensible.

Tableau de bord en développement durable

Ce tableau de bord présente les indicateurs obligatoires du GRI, 4e version, ainsi qu'un indicateur (pour chacun des aspects matériels retenus). L'information associée à ces indicateurs est décrite dans ce tableau de bord ou à la page indiquée, le cas échéant.

Code	Indicateur du *Global Reporting Initiative* (GRI)	Page
G4-1	Déclaration du décideur le plus haut placé de l'organisation	1
G4-3	Nom de l'organisation : CIMA+	
G4-4	Principales marques et principaux produits et services : Génie-conseil	
G4-5	Lieu où se trouve le siège social de l'organisation : 3 400, boulevard du souvenir, bureau 600, Laval QC	
G4-6	Nombre et nom des pays où l'organisation est implantée : CIMA+ et les filiales énumérées sous G4-17 sont implantées au Canada.	
G4-7	Mode de propriété et forme juridique CIMA+ est une société en nom collectif. Les autres entités (G4-17) sont des compagnies.	
G4-8	Marchés desservis au Canada : 63 % des honoraires proviennent des ministères et des organismes publics, et 37 % des entreprises privées	

Région	% du chiffre d'affaires
Québec	79,3 %
Ontario	11,5 %
Ouest	8,6 %
Maritimes	1,1 %

Secteur d'expertise	% du chiffre d'affaires
Transport	25,1 %
Infrastructures	20,7 %
Énergie	17,8 %
Bâtiment	15,5 %
Industrie	11,9 %
Gestion de projet	5,7 %
Systèmes de communications	3,4 %
Total	100,0 %

G4-9	Taille au Canada : main-d'œuvre totale (en nombre de personnes), inclut les associés, les associés délégués et les employés à temps plein, temps partiel et occasionnels, sauf les étudiants et les stagiaires (1880) ; nombre de sites (34) ; chiffres d'affaires nets (251 640 502 $) ; Actionnariat (voir page 16). Aucun associé ne possède plus de 5 % des actions ; Dettes et avoirs consolidés : Données non divulguées pour éviter de fournir de l'information au sujet de la rentabilité de l'entreprise, un enjeu de compétitivité dans notre industrie.	

Code	Indicateur du *Global Reporting Initiative* (GRI)	Page
G4-10	Emploi : Main-d'œuvre au Canada (1880), par sexe, par région, par catégorie d'emploi ; Travailleurs autonomes (s. o.) ; Variation de l'emploi sur 3 ans	

Par sexe	Femmes : 534 (28,4 %)	Hommes : 1346 (71,6 %)		
Par région	Maritimes : 29 (1,5 %)	Ontario : 224 (11,9 %)	Ouest : 213 (11,3 %)	Québec : 1414 (75,2 %)
Par catégorie	Page 14			
Nombre au 31 janvier	2018 : 1880	2016 : 1478	2015 : 1539	
Variation	+22,2 % entre 2015 et 2018			

G4-11	Pourcentage d'employés couverts par une entente collective Aucun employé n'est couvert par une entente collective.	
G4-12	Chaine d'approvisionnement de l'entreprise : CIMA+ transige avec 2954 fournisseurs qui représentent des frais de plus de 91,2 M$, défrayés principalement au Québec (58 %), en Alberta (25 %), en Ontario (9 %), et aux États-Unis (6 %).	
G4-13	Changement de taille, de structure, de capital ou de chaine d'approvisionnement : > Trois bureaux ont été ajoutés en 2018, à Prince George, ainsi qu'à Calgary et à Edmonton avec l'acquisition de KFR Engineering et de BSEI > Le capital social de CIMA+ s'est apprécié de 1,99 M$ ou 4,8 % entre le 1er février 2017 et le 31 janvier 2018. > Il n'y a pas eu de changement dans la taille de l'entreprise ni dans la chaine d'approvisionnement.	
G4-14	Principe de précaution (gestion du risque)	17
G4-15	Principes, chartes ou autres initiatives externes (auxquels l'entreprise souscrit ou qu'elle endosse) : Conseil du bâtiment durable du Canada, ISO 9001, CoR (Alberta, Colombie-Britannique, Ontario, Saskatchewan, Terre-Neuve-et-Labrador), LEED, OQM (Colombie-Britannique), CSSE (Canadian Society of Safety Engineering), Avetta, Cogninox, Complyworks, Contractor Check, ISN, CQN	

Code	Indicateur du *Global Reporting Initiative* (GRI)	Page
G4-16	Associations professionnelles ou organisations nationales ou internationales de défense des intérêts : > Pour tout CIMA+ : AFG, AFIC, FIDIC, SCGC, PMI > Pour les secteurs : ATC, ISA, ASHRAE, Canada BIM Council, Canada Green Building Council, U.S. Green Building Council, Envision, HQE, WELL International	
	Aspects et périmètres pertinents identifiés	
G4-17	Entités incluses dans les états financiers consolidés :	5
G4-18	Processus de contenu et périmètre des aspects : Les aspects matériels ont été sélectionnés par les membres du comité de direction et la directrice du développement durable. Ils sont discutés lors des réunions mensuelles du comité de direction. Les aspects sélectionnés par les parties prenantes seront inclus dans le prochain rapport RSE. Ils feront l'objet d'un plan d'action élaboré par le Comité de pilotage en développement durable.	7
G4-19 **G4-20** **G4-21**	Aspects identifiés dans le processus de contenu et pertinence (cochés avec un « x »), pour l'organisation, à l'interne ou à l'externe.	

Social	Aspects	Direction
Pratiques en matière d'emploi et de travail décent	Conditions d'emploi	x
	Santé et sécurité au travail	x
	Formation et éducation	x
	Diversité et égalité des chances	x
Société	Lutte contre la corruption	x
Économie	Valeur économique directe créée et distribuée	x

G4-22 **G4-23**	Raisons et conséquences de toute reformulation d'informations communiquées dans des rapports antérieurs : Les catégories d'emploi de cadre intermédiaire et de cadre supérieur ont été revues. Changements substantiels par rapport aux précédentes périodes de reporting : Aucun	
	Implication des parties prenantes	
G4-24 **G4-25**	Parties prenantes avec lesquelles l'organisation a noué un dialogue Critères retenus pour l'identification et la sélection des parties prenantes : Les parties prenantes ont été identifiées par la directrice du développement durable ; ces groupes sont considérés comme des parties prenantes parce qu'ils manifestent un intérêt envers notre société ou parce qu'ils ont une capacité d'influence sur nos objectifs et stratégies d'affaires : Salariés, associés et associés délégués, clients, communautés locales, sous-traitants, fournisseurs, population civile, et gouvernements.	7
G4-26	Approche de l'organisation pour engager les parties prenantes	7
G4-27	Thèmes et préoccupations clés soulevés dans le cadre du dialogue avec les parties prenantes et la manière dont l'organisation y a répondu.	7
	Profil du rapport	
G4-28	Période de reporting : Année financière du 1er février 2017 au 31 janvier 2018	
G4-29	Date du dernier rapport publié : Mars 2017	

Code	Indicateur du *Global Reporting Initiative* (GRI)	Page
G4-30	Cycle de reporting : Bisannuel	
G4-31	Personne à contacter pour toute question sur le rapport ou son contenu : Elaine Tassoni, Directrice du marketing et du développement durable	
G4-32	Option de « conformité » choisie par l'organisation : Ce rapport est guidé par le *Global Reporting Initiative* G4.	
G4-33	Politique et pratique courante de l'organisation visant à solliciter une vérification externe du rapport : Aucune vérification externe n'a été effectuée, car le système de collecte de données et les aspects matériels sont inchangés depuis le dernier rapport qui avait fait l'objet d'une certification indépendante.	
	Gouvernance	
G4-34	Structure de la gouvernance de l'organisation, y compris les comités de l'instance supérieure de gouvernance, ainsi que les comités responsables des décisions relatives aux impacts économiques, environnementaux et sociaux : Le conseil d'administration regroupe le président, deux associés et deux membres indépendants. Il chapeaute le Comité de direction qui regroupe le président, et les vice-présidents qui représentent les secteurs d'expertise, et les services des affaires juridiques, des ressources humaines et des finances. Le CA rend compte aux actionnaires annuellement, lors de l'assemblée générale. Quatre comités assurent un soutien aux opérations, soit le Comité de gouvernance et d'éthique, le Comité de vérification, le Comité de santé et sécurité et le Comité d'excellence opérationnelle.	
	Éthique et intégrité	
G4-56	Valeurs, principes, normes et règles de l'organisation en matière de comportement, tel que les codes de conduite et codes d'éthique disponibles sur notre site cima.ca	
	Aspects pertinents identifiés	
G4-LA2	**Emploi** Avantages sociaux dont bénéficient les salariés permanents à temps plein ou à temps partiel (minimum de 20 heures par semaine), dans l'ensemble de nos bureaux au Canada : Un régime d'assurance collective offrant plusieurs paliers de couverture permettant aux employés de personnaliser leur couverture en fonction de leurs besoins et de ceux de leur famille ; Programme d'aide aux employés (PAE)pour les employés et leur famille; Régime de retraite : l'employeur cotise 4% du salaire de base de l'employé lorsque celui-ci cotise aussi ; Plan de participation volontaire ; Journées de maladie ; Programme de mieux-être; Rabais à des centres de conditionnement physique.	
G4-LA6	**Santé et sécurité au travail**	10
G4-LA9	**Formation et éducation**	9
G4-LA12	**Diversité et égalité des chances**	14
G4-SO4	**Lutte contre la corruption**	12
G4-EC1	**Valeur économique directe créée et distribuée** Les salaires constituent une large part des dépenses d'exploitation ; cette donnée n'est pas publiée pour éviter de fournir de l'information au sujet de la marge bénéficiaire de la firme ; il s'agit d'un enjeu de compétitivité dans notre industrie.	16

Excellence **en ingénierie**

Notre mission est claire et inspirante : fournir des services intégrés et des solutions efficaces à nos clients, en travaillant dans un esprit de partenariat et en visant toujours l'excellence.

CIMA+

cima.ca